

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D015/2022

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20220412-22D015-BF

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille vingt-deux, le 12 avril, à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle du conseil municipal de Bernay, Hôtel de Ville, Place Gustave Héon – 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE.

Date de convocation : 4 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 21
Présents : 11
Pouvoirs : 2
Votants : 13

Étaient présents : M. GRAVELLE Nicolas, M. ANTHIERENS André, M. BONNEVILLE Roger, M. BOULAYE Guillaume, Mme CANU Françoise, Mme FERIERE Jocelyne, Mme HALBOUT Nicolle, M. LAHRECH Ahmed, Mme PERRET Florence, Mme PREYRE Françoise, Mme VAGNER Marie-Lyne.

Étaient absents : Mme DELACROIX-MALVASIO Delphine, Mme GARNIER Laëtitia, Mme GOULLEY Martine, Mme GUERRAND Sylvie, Mme HEURTAUX Jocelyne, Mme MAGNAN Nora, Mme NADAUD Nadia, Mme PANNIER Brigitte, M. POUCLET Ghislain, Mme TELLIER Gaëlle

Pouvoirs : Mme GARNIER a donné pouvoir à M. BOULAYE ; M. POUCLET a donné pouvoir à Mme VAGNER.

Secrétaire de séance : M. Guillaume BOULAYE

Objet : Présentation et vote du budget primitif 2022 – M14 Budget Principal du Centre Intercommunal d'Action Sociale

PJ : Budget

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 7 mars 2022, sur la base du rapport d'orientation budgétaire, a été acté par le conseil d'administration.

Les comptes administratifs 2021 ne pouvant être adoptés préalablement au vote du budget, il a été proposé et décidé la reprise anticipée des résultats et l'affectation prévisionnelle en réserve de ceux-ci sur le budget primitif de l'exercice 2022.

Il est proposé que le vote du budget principal et des budgets annexes soit un vote par nature, global par chapitre, à l'exception du vote des subventions obligatoirement individualisé, sans vote par opération.

Le budget se compose de deux sections : la section de fonctionnement qui s'équilibre à **4 407 298 euros** et la section d'investissement qui s'équilibre à **209 825,82 euros**.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES		A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 180 659,97	0,00	930 543,53	0,00	930 543,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 079 241,00	0,00	3 196 948,00	0,00	3 196 948,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	72 439,00	0,00	90 218,00	0,00	90 218,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 332 339,97	0,00	4 217 709,53	0,00	4 217 709,53

66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	168 273,33	0,00	140 215,00	0,00	140 215,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		3 801,47	0,00	3 801,47
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 500 613,30	0,00	4 361 726,00	0,00	4 361 726,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	49 867,70		45 572,00	0,00	45 572,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		49 867,70		45 572,00	0,00	45 572,00
TOTAL		4 550 481,00	0,00	4 407 298,00	0,00	4 407 298,00

+

	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
=		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 407 298,00

Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à **4 407 298 €**.

Recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	339 500,00	0,00	442 621,00	0,00	442 621,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 750 263,81	0,00	1 736 976,20	0,00	1 736 976,20
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 356 380,00	0,00	2 098 560,00	0,00	2 098 560,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Total des recettes de gestion courante		4 446 143,81	0,00	4 278 159,20	0,00	4 278 159,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	37 640,00	0,00	56 696,73	0,00	56 696,73
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 483 783,81	0,00	4 334 855,93	0,00	4 334 855,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	360,00		5 194,00	0,00	5 194,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		360,00		5 194,00	0,00	5 194,00
TOTAL		4 484 143,81	0,00	4 340 049,93	0,00	4 340 049,93

+

	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	67 248,07
=		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 407 298,00

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à **4 407 298 €**.

Le budget est équilibré par une subvention de l'Intercom Bernay Terres de Normandie de 2 000 000 €.

Chapitre 002 - L'excédent de fonctionnement reporté est de 67 248,07 €.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II
					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	14 379,00	0,00	15 284,00	0,00	15 284,00
21	Immobilisations corporelles	205 815,00	96 824,03	84 523,79	0,00	181 347,82
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	220 194,00	96 824,03	99 807,79	0,00	196 631,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		8 000,00	0,00	8 000,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	220 194,00	96 824,03	107 807,79	0,00	204 631,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	360,00		5 194,00	0,00	5 194,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	360,00		5 194,00	0,00	5 194,00
	TOTAL	220 554,00	96 824,03	113 001,79	0,00	209 825,82

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	209 825,82
-----------------------------------------------------	-------------------

Les dépenses d'investissement cumulées s'élèvent à **209 825,82 euros**.

Recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	72 329,00	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		72 329,00	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	21 676,89	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements régus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		21 676,89	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		94 005,89	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	49 867,70		45 572,00	0,00	45 572,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		49 867,70		45 572,00	0,00	45 572,00
TOTAL		143 873,59	24 000,00	45 572,00	0,00	69 572,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	140 253,82
=	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 209 825,82

Le montant des recettes d'investissement cumulées s'élève à **209 825,82 €**.

L'excédent de fonctionnement reporté est de 140 253,82 €.

L'autofinancement dégagé pour la section d'investissement s'élève à 40 378 €.

Ainsi, il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur le budget tel que présenté dans le document annexé Budget Primitif 2022.

Aussi, vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2312-1 et suivants et l'article L.1612-3 et les articles L. 5211-36 et R.5211-13 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire et le rapport d'orientation budgétaire présentés préalablement le 7 mars 2022 ;

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

✓ Adopte le budget Primitif 2022 tel que présenté dans le document « Budget Primitif 2022 – budget principal C.I.A.S. ».

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Pour	Contre
11	2	13	0	13	13	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du C.I.A.S.,

Nicolas GRAVELLE.

